

MAIRIE DE

VEZINS
DE LEVEZOU

Bulletin Municipal

Décembre 2018

MAIRIE DE VEZINS DE LEVEZOU

3, route du Claux

12780 VEZINS de LEVEZOU

Tél. : 05 65 61 87 09

Fax : 05 65 61 80 85

mairie@vezinsdelevevou.fr

www.vezins-de-levezou.fr

Secrétariat ouvert

de 9 H à 12 H du lundi au vendredi
et de 14 H à 16 H 30 le jeudi

Sommaire

Le mot du maire	P. 1
Travaux et espaces publics	P. 2
Actualités	P. 2
L'école	P. 3
Notre territoire	P. 4 et 5
Retour sur...	P.6 et 7
Etat civil 2018	P. 8

A retenir

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 24 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019 inclus.

La traditionnelle galette des rois est offerte par la mairie à tous les habitants le dimanche 13 janvier 2019 à 11h30 à l'Espace Vézinois. Vous y êtes tous conviés.

Le mot du maire

Chères Vézinoises, Chers Vézinois,

En cette fin d'année 2018 nous avons le plaisir à vous proposer ce bulletin municipal qui retrace l'activité de notre commune au cours de l'année écoulée et les projets pour l'avenir.

Il est l'occasion pour moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2019 à vous, vos familles et vos proches. Des vœux de santé, de bonheur, de réussite pour tous ceux qui vous sont chers. J'ai aussi une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés et leurs familles.

Sur la commune, l'année écoulée a vu l'aboutissement de gros chantiers tels que la construction du centre technique municipal, du nouveau bureau de poste, la rénovation des bureaux de la communauté des communes et la mise en accessibilité, ainsi que le ravalement de façade du bâtiment.

Cette fin d'année a été marquée aussi par l'élection des conseillers juniors de notre école, avec lesquels une réunion aura lieu courant janvier.

Les projets 2019 portent essentiellement sur la mise en accessibilité du bâtiment de la mairie, la fin de la réfection des monuments aux morts ainsi que la fin des travaux de la rénovation des façades de la gendarmerie.

Le projet du plan d'eau est toujours d'actualité et suit son cours. Après une importante phase d'études techniques et environnementales, un dossier va être déposé auprès des services de l'Etat dès le début de l'année pour instruction. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Bonne lecture à tous.

Daniel Ayrinhac

FLASH INFO : Trois appartements sont actuellement disponibles sur la commune, n'hésitez pas à contacter le secrétariat pour plus de renseignements.

Travaux et espaces publics

Voirie : un montant de 29 325.38€ est consacré aux différents travaux d'entretien de voirie tel que le fauchage, le débroussaillage, le lamier, le curage des fossés, la signalétique et le rebouchage des trous.

Sur nos routes, au cours du printemps, il a été réalisé du lamier par l'entreprise Serge Julien d'Arvieu sur les secteurs de Vezi-net, Maisonneuve et La Clau. Nos employés communaux ont rebouché des trous sur les routes avec de la grave émulsion. Ensuite, c'est l'entreprise Conte TP qui a réalisé du PATA (réparation de couche de roulement des chaussées sur des points dégradés en surface).

Durant le mois de juin nos employés communaux ont réalisés le fauchage sur l'ensemble de la commune. Et enfin, le débroussaillage a été effectué par l'entreprise Didier Fabre en fin d'année.



Chemins de randonnées : la commune compte près de 37 kilomètres de chemins de randonnées qu'il faut veiller à entretenir chaque année. L'entreprise Christian Merviel a donc assuré les travaux d'entretien sur les circuits du Pic du Pal, du tour du Combal et de Saint Amans du Ram

Assainissement collectif : les stations d'épuration de Vezins et de La Clau sont inspectées chaque année par les services d'Aveyron Ingénierie. Chaque semaine, les employés de mairie réalisent un entretien (nettoyage, couper les roseaux...).

Annuellement, une vidange complète ainsi que le nettoyage des filtres de la station de Vezins est réalisée par l'entreprise Cauvy de Millau.

Ces entretiens réguliers sont indispensables au bon fonctionnement de nos stations.

Assainissement non collectif : une convention entre la commune et la communauté de communes Lévézou Pareloup a été signée pour faire appel à l'entreprise Bach assainissement pour la vidange de fosses afin de réduire les coûts pour leurs propriétaires. L'entreprise est notamment intervenue fin novembre pour vidanger la fosse des logements locatifs du Roucou.

Illuminations de Noël : les agents des services technique ont mis en place les illuminations dans les rues du village avec des nouveautés cette année puisque trois traverses de rue ainsi que des guirlandes lumineuses ont été achetées.

Personnel communal : Lionel Loubière a rejoint l'équipe des employés municipaux depuis le 1er novembre 2018 en remplacement de Julien Valentin.

Actualités

Nouvelle modalités d'inscription sur les listes électorales

A compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie **toute l'année**, et en vue d'un scrutin, **jusqu'au 6ème vendredi précédent ce scrutin**.

En pratique, pour s'inscrire sur les listes électorales de Vezins de Lévézou, il suffit de se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrit d'office sur les listes électorales.



Ecole

La rentrée scolaire 2018-2019

C'est sous un soleil radieux que 56 enfants ont repris le chemin de l'école Jean Monteillet à Vezens en ce lundi 3 septembre. Pour certains, c'est la première fois, pour d'autres, c'est un retour vers un univers qu'ils connaissent déjà.

L'équipe pédagogique compte trois postes d'enseignants avec Eugénie Bounhol, directrice secondée par Dany Monteillet, pour les maternelles, Mme Boudrais pour les GS, CP, CE1 et Aude Raynal pour les CE2, CM1 et CM2. Afin de privilégier le travail par cycle, un décloisonnement est organisé l'après-midi.

L'école reste la première priorité de l'équipe municipale.



Election des nouveaux conseillers municipaux juniors

Le jeudi 8 novembre à 11h, les enfants des classes de CE2 et CM étaient invités à se présenter aux urnes pour élire leurs représentants au conseil municipal junior pour l'année scolaire 2018-2019. En présence d'Arnaud VIALA, de Daniel AYRINHAC, de Patricia Miquel et Sylvie Boutonnet, et de l'institutrice, l'instant était solennel.

Après une présentation des locaux et du fonctionnement de la mairie par M. le Maire, les enfants se sont réunis dans la salle du conseil municipal afin de procéder au vote.

L'occasion pour tous de vivre une élection dans les mêmes conditions que celles des adultes avec isolement, carte électorale, urne et bulletin de vote !

A suivi le dépouillement, dix-sept nouveaux conseillers municipaux juniors ont été élus : BOULOC Baptiste, BRU Louna, FABRE Anouck, LACOMBE Gabriel, LOUBIERE Loane, MAYMARD Timothé, CHAMPION Angy, MAYMARD Marie-Ange, MIQUEL Solène, PALIES Janis, RIVIERE Lisa, BOULOC Sylvain, CHAUCHARD Luck, SEGUIN Maïdi, VALENTIN Paco, VERGELY Timéo, VIALA-AYRINHAC Laïs.

Après les avoir tous félicités, M. le Maire leur a annoncé la tenue d'une première réunion du conseil municipal junior prochainement. Cette réunion sera aussi l'occasion pour eux de présenter leurs idées, leurs projets... ce dont ils ne manquent pas !



Notre territoire



Le SCOT et le PLUi

Les deux chantiers majeurs de notre territoire actuellement sont l'élaboration du Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT) et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Sous ces deux appellations presque barbares se cachent des dossiers qui vont impacter le devenir du Lévézou et de notre commune.

Zoom en quelques mots :

- le Lévézou s'est battu pendant de longues années pour obtenir de l'Etat la reconnaissance de sa capacité à dessiner les grandes lignes de son avenir et de ses axes de développement. Au terme de démarches qui ont exigé qu'on fasse modifier la loi, cette reconnaissance est enfin parvenue courant 2016 et nous permet ainsi de nous doter de notre feuille de route pour les 20 années à venir. C'est le SCOT. Ce travail permet de définir les grands enjeux, agricole, économique, touristique, environnemental, en termes d'infrastructures de mobilité, d'équipements structurants, de services à la population, de commerces. Nous travaillons actuellement à l'élaboration de ce cadre général et vous y serez associés de trois manières : par des représentants de la population que nous allons inviter à participer à nos réunions, par des consultations sur chacune des thématiques, et par une enquête publique qui viendra ouvrir la voie de la validation définitive du SCOT. Ce travail signe un moment historique et déterminant pour notre Lévézou.
- Beaucoup de lois successives ont modifié la manière dont notre espace est utilisé pour les divers usages (agricole, économique, résidentiel...). Depuis 2008, notre commune dispose d'une carte communale que nous avons élaborée et qui définit les zones dédiées à l'habitat, les zones dédiées aux constructions agricoles, les règles de distances...

Dorénavant, ce document doit être commun à toutes les communes de l'intercommunalité. C'est le PLUi que nous sommes en train d'élaborer pour la communauté de communes Lévézou-Pareloup en même temps que notre jumelle la communauté de communes des Pays de Salars et qui remplacera tous les documents communaux. Vous serez également appelés à vous prononcer sur ce document avant son approbation à travers une enquête publique.

Au cours des prochains mois, sur ces deux dossiers majeurs, qui vont nous occuper jusqu'à la fin des mandats, nous ferons des points étapes à chaque bulletin municipal.

Le mot d'Arnaud VIALA, député de l'Aveyron

Cette fin d'année se déroule dans un climat de tension très inquiétant pour notre société et notre pays. Même si nous sommes épargnés par les phénomènes de violence urbaine inadmissibles qui ont émaillé ces dernières semaines, notre territoire n'en est pas moins très concerné par cette expression d'une angoisse profonde, économique, sociale, pour notre avenir et celui de nos enfants. Dans ce contexte, plus que jamais, la décision politique a besoin de bon sens, de sincérité, d'enracinement et de dialogue de terrain.

C'est en ayant toujours vissé profondément dans mon cœur tout ce que notre monde rural renferme de richesses, de difficultés et d'attentes que je porte notre voix à l'Assemblée nationale tout en restant passionné et préoccupé par les projets et les dossiers de notre commune et de notre Lévézou.

A l'aube des fêtes de fin d'année, je vous renouvelle l'expression de mon plus sincère dévouement.

Infrastructures de communication :

déploiement de la fibre et amélioration des réseaux mobiles

En 2014, la communauté de communes Lévézou-Pareloup avait pris une décision ambitieuse et innovante. Alors que partout en France l'Etat prévoyait d'équiper en fibre optique les Français vivant en ville et dans les bourgs principaux, nous avons jugé qu'il n'y avait aucune raison de ne pas traiter équitablement TOUS nos habitants et avons décidé de financer—sur les fonds de la communauté de communes—le différentiel, afin que 100 % des habitants de notre communauté, jusqu'à la ferme ou l'habitation les plus éloignées soient 'fibrées' avant 2020. L'engagement de la communauté de communes était de plusieurs millions d'euros et la décision avait été votée à l'unanimité.

Cette orientation a donné à réfléchir partout dans le département et au final, en partenariat avec la Lozère et le Lot, l'Aveyron s'est lancé dans une opération de fibrage de toutes les prises pour les trois départements. La communauté de communes, précurseur, a vu la facture fondre de 90%.

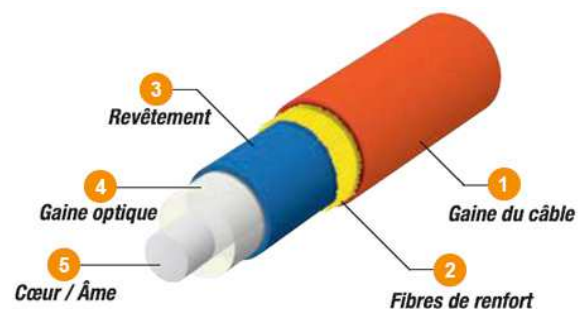
Les travaux ont déjà commencé et se dérouleront jusqu'en 2022, date à laquelle tout le monde aura la fibre

Concrètement, voici ce qui se passe :

- secteur par secteur, les entreprises retenues en lien avec les élus et techniciens de la communauté de communes et des mairies étudient précisément l'existant et les travaux à réaliser. Quand le réseau téléphonique actuel est souterrain et équipé de gaines, la fibre passe dans la gaine. Quand il est souterrain et sans gaine, comme c'est malheureusement souvent le cas chez nous, un nouveau réseau souterrain est réalisé. Quand il est aérien, soit on fait le choix de le transformer en souterrain si c'est possible à des coûts acceptables, soit on place la fibre sur les poteaux existants.
- Ce déploiement se fait jusqu'au boîtier qui se trouve habituellement à environ 100 mètres de chaque habitation ou entreprise. Une fois que la fibre est là, chaque abonné en est informé et il doit prendre contact avec son fournisseur d'accès à internet qui va se charger des derniers mètres et amener la fibre jusqu'à l'intérieur de votre domicile, entreprise... au point d'où partent ensuite vos installations privées. C'est aussi ce fournisseur d'accès qui vous expliquera de quel abonnement vous pouvez disposer et vous équipera avec la box correspondante. Aucun changement de numéro de téléphone, et très souvent, réutilisation des mêmes box.
- Pour la commune de Vezins, les premiers travaux sur un premier secteur de la commune devaient intervenir en deuxième partie d'année. Nous ferons une information régulière sur ce déploiement. Arnaud VIALA et David TREMOLET sont chargés du suivi.

Enfin, toujours dans ce domaine des nouvelles technologies, l'Etat, le Conseil Départemental et les communautés de communes travaillent aussi à la résorption des zones blanches de téléphonie mobile. Nous avons fait repérer les points noirs de notre commune et mettons tout en œuvre pour que la couverture soit améliorée. Affaire à suivre également.

Par ailleurs, progressivement, les opérateurs assurent l'amélioration des conditions de desserte des relais existants en les équipant pour qu'ils diffusent de la 4G. Nous nous montrons aussi pressants que possible pour que ces montées en puissance se fassent partout et au plus tôt.



Retour sur..

Inauguration des travaux du bâtiment de la Poste et de la CCLP , du centre technique municipal et de la maison de la chasse

Samedi 6 octobre dernier, une assistance nombreuse avait répondu à l'invitation de la municipalité de Vezins pour inaugurer les travaux de rénovation du bâtiment de la Communauté de Communes et de la Poste ainsi que la construction du centre technique municipal de Vezins et de la maison de la chasse.

En présence de Mme le Préfet de l'Aveyron, d' Arnaud VIALA, député et conseiller municipal de Vezins, de Daniel AYRINHAC, maire de Vezins, de Jean François GALLIARD, président du Conseil Départemental, de Jean-Pierre DRUILHE, président de la communauté de communes Lévézou Pareloup, de M. AUTHIER, président de la fédération Départementale de la chasse, de Mme ESTRISPEAU, responsable du groupe La Poste et de nombreux élus du Lévézou, les participants à cette matinée ont pu tout d'abord visiter les nouveaux locaux de La Poste et de la Communauté de Communes Lévézou Pareloup qui sont désormais accessibles à tous et beaucoup plus fonctionnels pour les agents.



Dans un second temps les participants se sont rendus vers le centre technique municipal et la maison de la chasse où le ruban a été coupé par Mme le Préfet de l'Aveyron.

Les discours prononcés devant une assistance fournie ont permis de retracer les grandes étapes de ces projets structurants pour la commune et le territoire du Lévézou, de remercier les indispensables partenaires de toutes ces opérations : Etat, Département, Région, La Poste, la communauté de communes Lévézou Pareloup ainsi que les associations de chasse et le comité des fêtes. Ils ont aussi été l'occasion de mettre en avant une conception d'un monde rural qui s'assume, se projette dans le futur et – conscient de ses atouts autant que de ses faiblesses – affronte ses défis avec détermination et opiniâtreté.

Cette matinée d'inaugurations a permis de mettre en avant l'énergie de la commune qui n'a de cesse de vouloir dynamiser son territoire et renforcer son attractivité.

Un buffet convivial a permis à tous de terminer cette matinée dans une ambiance amicale.



Retour sur

Spectacle « Un Renaud pour moi tout seul »

Le 26 octobre dans le cadre des échappées du théâtre de la maison du peuple, avait lieu à l'Es-pace Vezinois le concert de M Lune : Un Renaud pour moi tout seul.

160 personnes se sont régalées à écouter des mélodies de Renaud de son répertoire des années 1975-1985. Certains, fins connaisseurs, ont fort apprécié les jolis textes du chanteur en re-prenant leurs refrains, d'autres ont découvert ce répertoire mé-connu de l'artiste.

Une véritable prestation scénique de M Lune et de ses mu-siciens ont permis à tous, le temps d'un concert de s'embarquer dans les aventures sociales et revendicatives du chanteur.

A l'issue du concert la chorale des deux monts et la chorale du Lévézou en compagnie de M Lune, ont entonné tour à tour puis ensemble plusieurs succès de Renaud : chanson pour Pierrot, ou Manhattan Kaboul... pour le plus grand plaisir et les encouragements du public.

Avec ce choix de spectacle certes audacieux, cette « rencontre » aura été un vrai régal pour tous à la plus grande satisfaction de la municipalité, du théâtre de la Maison du Peuple et du Syndicat Mixte, organisateurs de la soirée. On prend d'ores et déjà rendez vous l'an prochain pour une nouvelle échappée du théâtre de la Maison du Peuple à Vezins.



Le Festival Folklorique du Rouergue

Le 11 août dernier à l'Es-pace Vezinois a eu lieu le spectacle du Festival Folklorique du Rouergue.

Ce spectacle était proposé par la mairie en partenariat avec l'association Danse en Lé-vezou.



Les spectateurs présents ont été charmés par les dan-seurs et musiciens des deux groupes Taïwan et la Bosnie.

Deux styles de folklore bien différents mais qui ont con-quis le public grâce à la diversité des costumes et à la variété des danses et des rythmes.



Etat civil 2018

Naissances

Louis GAVEN né le 13 janvier 2018 à Millau
Charline DUPUY née le 26 janvier 2018 à Rodez
Cassandra DELOM VIALARET née le 2 mai 2018 à Millau
Jade COSTES née le 4 juillet 2018 à Millau
Manavai U née le 22 aout 2018 à Millau
Etienne TREMOLET né le 2 octobre 2018 à Rodez
Othilie LACOMBE née le 5 octobre 2018 à Millau



PACS



VIDALE Pierrine et CARLUS Sylvain le 6 mars 2018
ACQUENIN Audrey et MOYA Gregory le 12 avril 2018
DUHAZE Stéphanie et BOUTONNET Mathieu le 17 mai 2018
VIEILLEDENT Aurélie et ABADIE Cédric le 8 juin 2018

Mariages

Sarah JULIEN et Samuel FOURNIOL le 30 juin 2018
Laurence GRAVIER et Patrick VIEILLEDENT le 4 aout 2018
Anicette BAVY et Laurent GAYRAUD le 15 septembre 2018
Marie JUILLAGUET et Benoît CINQ le 30 septembre 2018
Christelle BAILLEUL et Alexandre AVILLANEDA le 1er décembre 2018



Décès et mentions de décès

NOYRIGAT Noël le 10 janvier à Millau.
ARGUEL Gérard le 29 mars à Vezins.
ROBERT Douls le 21 avril à Millau.
BOULOC Louis le 4 juin à Senalens (Tarn).
VAYSSIERE (ép FABIE) Lydie le 13 juin à Vezins.
FABRE André le 2 juillet à Rodez.
SOULIE (ép BANCAREL) Odette le 12 juillet à Millau.
DURAND Paul le 5 juillet à St Priest en Jarez (Loire).
CLUZEL (ép BOURGUET) Maryse le 8 aout à Saint Géniez d'Olt.
MARLET Odette le 27 septembre à Clairvaux d'Aveyron.
LASSAUVETAT Emile le 22 octobre à Rodez.
FRANGE Noël le 27 octobre à Millau.

SIGAUD Solange le 21 novembre à Brusque.
CARRIERE Renée le 3 décembre à Salles-Curan.
NIEL (ép COSTES) Marie-Thérèse le 3 décembre à Rodez.

Nous avons également appris les décès de:

DE VEZINS DE LEVEZOU Madeleine en janvier à Montauban.
JUILLAGUET Jean le 18 février à Pont de Salars.
CORNUEJOULS Auguste le 18 juin 2018 à Rodez.
SEILLIER (ép MINGUET) Edith le 19 juin à Sciez.

